

## PAULIC MEUNERIE

### Résultats semestriels 2022

**Chiffre d'affaires semestriel : 7,6 M€ en hausse de 53%**

- *Forte hausse des volumes vendus en lien avec la montée en puissance des nouveaux investissements*
- *Passage des revalorisations tarifaires pleinement effectif à compter du mois de mai*

**Amélioration progressive du taux de marge brute**

### Perspectives 2022

**Bénéfices des investissements réalisés**

**Poursuite de la croissance et de l'amélioration des marges (vs 1<sup>er</sup> semestre 2022)**

- *Accélération des ventes en volumes et en valeur*
- *Négociations en cours en vue de nouvelles revalorisations tarifaires sur le 4<sup>ème</sup> trimestre*

**Oxygreen<sup>©</sup>**

- *Finalisation des tests*
- *Lancement commercial de Nourrifibre<sup>®</sup> confirmé au 2<sup>nd</sup> semestre*

**Paulic Meunerie (ALPAU – ISIN : FR0013479730)**, Groupe familial spécialisé dans les farines de haute qualité, publie aujourd'hui ses résultats semestriels consolidés pour l'exercice 2022.

Les ventes du semestre ont bénéficié du déploiement des nouvelles capacités industrielles favorisant une hausse importante des volumes vendus. Cette évolution en volumes s'est accompagnée d'une hausse en valeur portée par de premières revalorisations tarifaires indispensables pour permettre au Groupe de défendre ses équilibres financiers dans un contexte volatil et inflationniste sans précédent. La mise en service des nouvelles capacités de production intervient au moment où la question de la souveraineté alimentaire devient un sujet prioritaire à la fois porté par le monde politique, les acteurs



de la grande distribution et les consommateurs. Cette prise de conscience généralisée est un facteur important de soutien de la demande en faveur des filières locales, et à l'activité de Paulic Meunerie.

Au cours du 2<sup>nd</sup> semestre, **PAULIC MEUNERIE** disposera des volumes supplémentaires en blé noir et en riz, offerts par les nouveaux outils de production, et bénéficiera de la contribution de nouvelles revalorisations tarifaires. Cette progression s'accompagnera d'un encadrement strict de ses charges opérationnelles et d'actions supplémentaires pour soulager les pressions inflationnistes.

Au-delà de son activité historique, **PAULIC MEUNERIE** devrait désormais passer à la vitesse supérieure avec la mise en service du réacteur **Oxygreen**<sup>®</sup> de 3<sup>ème</sup> génération avant la fin de l'exercice en cours.

### Comptes consolidés

Le Conseil d'administration du 25 octobre 2022 a arrêté les comptes consolidés clos au 30 juin 2022.

<i>En K€</i>	30 06 2022	30 06 2021
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>7 635</b>	<b>4 983</b>
ACHAT DE MARCHANDISES ET DE MATIERES PREMIERES	5 810	3 887
<b>MARGE BRUTE GLOBALE</b>	<b>1 825</b>	<b>1 096</b>
<i>MARGE BRUTE EN %</i>	24%	22%
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 866</b>	<b>2 722</b>
DONT AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	1 197	1 321
DONT IMPÔTS ET TAXES	25	-49
DONT CHARGES DE PERSONNEL	1 155	1 017
DONT DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	486	334
DONT AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	3	0
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-841</b>	<b>-1 001</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-81</b>	<b>-24</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>2</b>	<b>46</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-688</b>	<b>-676</b>

### Un outil industriel moderne et capacitaire qui tient toutes ses promesses

Sur la période, **PAULIC MEUNERIE** a réalisé un chiffre d'affaires de 7,6 M€ en hausse de 53% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2021 qui s'élevait à 5,0 M€ (pour rappel, il était de 4,3 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2020).

L'activité du semestre a été portée par la hausse des ventes de farines de froment et de sarrasin.



- Sur les **farines de sarrasin**, **PAULIC MEUNERIE** enregistre une forte croissance de ses ventes tant en valeur (+42%) qu'en volumes (+32%).
- Sur le segment des **farines de froment** (boulangeries artisanales, industrielles, biscuiteries et ateliers des grandes surfaces), la mise en service de la tour de mélange et des nouvelles capacités d'écrasement et de mélange ont été à l'origine d'une hausse de 29% des volumes produits.

Cette hausse significative des ventes a notamment permis au Groupe de réaliser une très forte poussée sur le segment des **grossistes** et **négociants**, ainsi que sur celui des **boulangeries et biscuiteries industrielles** qui ont bénéficié de la mise en service de la tour de mélange permettant au Groupe d'offrir à ses clients des farines de qualité et « à la carte ».

La décision d'augmentation de la capacité de production du Groupe prise dès 2014 démontre aujourd'hui toute sa pertinence sur un marché en attente de volumes supplémentaires. **Jean Paulic, Président Directeur Général** de **PAULIC MEUNERIE** déclare à cet égard : « *Sans cet investissement mis en œuvre en 2017, nous serions incapables de répondre à l'évolution profonde de la demande des consommateurs et de nos clients distributeurs à la recherche de produits issus des filières locales. Nous sommes très heureux d'avoir déjà réalisé ces investissements stratégiques pleinement opérationnels et qui porteront notre croissance au cours des années à venir. La crise actuelle rendrait en effet prohibitif le coût et les délais d'investissements pour répondre à cette nouvelle demande* ».

Comme évoqué, au-delà des volumes supplémentaires, le chiffre d'affaires du Groupe a également progressé en valeur avec les revalorisations tarifaires passées fin 2021 et au cours des premiers mois de l'exercice 2022. Compte tenu de ses divers engagements contractuels, le Groupe considère qu'elles ont été pleinement effectives à compter du mois de mai.

### **Amélioration progressive des marges malgré un cours toujours élevé des matières premières et des autres charges**

Au regard de ces divers éléments, la marge brute du semestre ressort ainsi à 1,8 M€ contre 1,1 M€ au 30 juin 2021, matérialisant un taux de marge brute passant de 22% en juin 2021 à 24% à fin juin 2022. Encore insuffisante à l'heure actuelle, la marge brute devrait bénéficier des revalorisations tarifaires engagées au cours du 1<sup>er</sup> semestre et celles que le Groupe attend sur la fin de l'année.

Le poste autres charges externes s'élève à 1,2 M€ au 30 juin 2022 contre 1,32 M€ au 30 juin 2021. La forte hausse des prix de l'énergie a pesé sur l'augmentation des coûts de la période. Au total, le poste reste bien encadré et reste stable malgré la forte hausse de l'activité. Des mesures fortes visant à sécuriser les marges ont été mises en place. A titre d'exemple, l'instauration d'un pied de facture visant à soulager le Groupe de la hausse des coûts de transports en refacturant notamment les prix de l'essence aux clients a permis de baisser les coûts opérationnels tout en limitant le nombre de livraisons.

Les charges de personnel représentent 15% du chiffre d'affaires du semestre contre 20% au 1<sup>er</sup> semestre N-1. Cette évolution intègre le recours à des CDD et à l'intérim ainsi qu'à l'arrivée de nouveaux collaborateurs dans un contexte de forte hausse de l'activité, sur un marché du travail soumis à des tensions fortes à l'embauche. La fermeture du site de Séglien conformément aux engagements pris par



Le Groupe lors de son Introduction en Bourse devrait également permettre de pondérer la progression de la masse salariale sur l'exercice.

L'évolution favorable de la marge brute et l'encadrement des charges d'exploitation favorise la progression du résultat d'exploitation qui ressort à -0,84 M€ contre -1 M€ au 30 juin 2021.

Le résultat net s'élève à -688 K€ contre -675 K€ à l'issue du 1<sup>er</sup> semestre 2021, à la suite de l'activation des déficits reportables pour 232 K€.

### **Une situation financière permettant de passer la crise**

Au 30 juin 2022, les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 8 085 M€ contre 8 427 M€ au 31 décembre 2021. A fin juin, la trésorerie s'élève à 971 M€ contre 2 801 M€ au 30 juin 2021. Elle intègre notamment l'évolution défavorable du BFR en lien avec la hausse de l'activité et la hausse des stocks. L'endettement à moyen terme s'élève à 8 205 M€ contre 8 288 M€, au 31 décembre 2021. En intégrant toutes les modalités de financement (découvert bancaire), le Groupe est en mesure de mobiliser 1 M€ sans compter 450 K€ de CIR et 210 K€ au titre de l'acompte sur la subvention Feder restant à encaisser dans les prochaines semaines.

### **Poursuite de la croissance en volumes et en valeur**

Sur le 2<sup>nd</sup> semestre, le Groupe anticipe une nouvelle hausse de son activité ainsi qu'une amélioration progressive de sa rentabilité et de ses équilibres financiers. L'évolution de l'activité sera portée par la poursuite de la croissance en volumes avec le *ramp-up* de l'unité de production et par la croissance en valeur soutenues par les revalorisations tarifaires déjà passées et celles que le Groupe entend passer dans les toutes prochaines semaines.

Au-delà de la hausse de l'activité, la progression de la rentabilité opérationnelle devrait également être favorisée par des contrats offrant davantage de visibilité, de sécurité et de récurrence des revenus à **PAULIC MEUNERIE**. Dans cette perspective, le Groupe témoigne d'une meilleure prise en compte des problématiques globales des producteurs de la filière. Les grands donneurs d'ordre parmi lesquels la grande distribution, semblent désormais plus enclins à protéger leurs fournisseurs dans le but de sécuriser leurs approvisionnements. Cette tendance encore naissante à l'échelle de la filière se matérialise par exemple par l'intégration d'un mécanisme de sécurisation des marges associée à une cartographie avancée des coûts dès la signature de contrats à plus long terme. Des discussions avancées avec de grands donneurs d'ordre pourraient se concrétiser au cours des toutes prochaines semaines.

### **Mise en service du réacteur de 3<sup>ème</sup> génération d'Oxygreen®**

#### **Finalisation des tests avant commercialisation dans les prochains mois**

**Oxygreen®**, le procédé d'ozonation propriétaire de **PAULIC MEUNERIE** est désormais installé. Le Groupe mène sa campagne d'essais visant à rendre le réacteur industriel de 3<sup>ème</sup> génération opérationnel d'ici à la fin 2022. Les volumes supplémentaires de **Nourrifibre®** seront commercialisés d'ici la fin de l'exercice 2022 pour contribuer en année pleine au chiffre d'affaires 2023.



Ce lancement commercial sera précédé d'une **intensification des démarches commerciales auprès des différents prospects**. Toutefois, dans un contexte économique perturbé, la transformation commerciale auprès des industriels de la protéine d'insectes pourrait être plus progressive qu'anticipé, notamment auprès des **producteurs** de protéine d'insectes. Face à cette situation, **PAULIC MEUNERIE** maintient ses démarches de tests et renforce ses liens avec ses prospects pour faire valoir les bénéfices de son produit à forte valeur ajoutée.

Pour l'exercice 2022, le Groupe anticipe toujours une progression de son activité avec une croissance à deux chiffres et des résultats qui bénéficieront des mesures de protection des marges. Le Groupe entend améliorer son taux de marge brute qui devrait dépasser les 25%.

### **Confirmation des objectifs moyen terme**

Au regard des performances du Groupe sur ce premier semestre, **PAULIC MEUNERIE** confirme ses objectifs avec en ligne de mire le cap des 50 M€ de chiffre d'affaires fixé à fin 2026. A cet horizon, l'objectif de marge brute devrait atteindre 45 % de chiffre d'affaires.

## **A propos**

**Paulic Meunerie** (ALPAU – ISIN : FR0013479730), est un Groupe familial breton reconnu sur le marché des farines labellisées. Il fidélise aujourd'hui plus de 700 clients professionnels sur des marchés diversifiés (industriels, boulangeries artisanales, ateliers de la grande distribution, restaurateurs, ...). En 2021, le Groupe a généré un chiffre d'affaires de 11,3 M€. Avec **Oxygreen®**, son procédé de purification des grains de blé à base d'ozonation permettant de diviser les pesticides par 20 et réduire le taux de mycotoxines de 30% à 50%, Paulic Meunerie se positionne sur le marché de la farine très haute qualité axée sur la nutrition santé et sur le marché en plein essor et à forte valeur ajoutée de l'alimentation des insectes d'élevage. PAULIC MEUNERIE est cotée sur Euronext Growth Paris sous le symbole ALPAU.

Pour plus d'informations, visitez [www.PAULICMEUNERIE.com](http://www.PAULICMEUNERIE.com)

---

**François Alexis Bancel**  
Directeur Administratif et Financier  
02 97 51 40 03  
[investisseurs@paulic.bzh](mailto:investisseurs@paulic.bzh)

**ACTIFIN.**

**Benjamin Lehari**  
Consultant  
01 56 88 11 11  
[blehari@actifin.fr](mailto:blehari@actifin.fr)

Presse  
**Mathias Jordan**  
01 56 88 11 26  
[mjordan@actifin.fr](mailto:mjordan@actifin.fr)

Investisseurs  
**Sébastien Berret**  
01 56 88 11 17  
[sberret@actifin.fr](mailto:sberret@actifin.fr)